

Description du poste :

Sous l'autorité du Responsable des services techniques, le Chef du secteur Domaine Public coordonne et supervise les activités techniques, administratives et financières de son secteur. Il exerce les missions de contrôles de l'exécution de chantiers et interventions voirie et réseaux, et organise et supervise le nettoyage des espaces publics.

Il est ainsi garant de l'ensemble des activités de nettoyage des espaces publics de la Commune, soit par les services en régie, soit par le concours de prestataires et de partenaires extérieurs, ainsi que de la bonne tenue et avancée des travaux effectués sur la voie publique par les concessionnaires et autres acteurs.

Manager, il organise, conduit et supervise l'activité de la régie Propreté Urbaine (3 agents).

Par ailleurs, en collaboration de l'assistante administrative, il s'assure de la gestion du suivi et du contrôle des arrêtés liés au domaine public. De plus, il participe à l'élaboration des consultations et des marchés publics correspondants au secteur d'activité.

Il joue aussi le rôle de référent de la Commune dans la gestion du Parc Matériels mutualisé avec Bordeaux Métropole. A ce titre, il est l'interlocuteur de l'atelier mécanique de Bordeaux Métropole situé au Centre technique municipal, élabore les choix stratégiques et les programmations de renouvellement des matériels en lien avec son supérieur hiérarchique et les autres services de la Commune.

Missions du poste :

Missions principales :

- Participer à la mise en œuvre en œuvre des orientations stratégiques en matière d'aménagements urbains
- Assurer la gestion technique des arrêtés de voirie, circulation, stationnement alignement, et autres arrêtés spécifique (grues etc.) et contrôle et suivi
- Assurer le montage, la gestion et le suivi des DT / DICT
- Suivre et contrôler les interventions métropolitaines sur la voirie communale et la signalétique
- Déclarer et suivre les interventions de voiries en liaison avec le service territorial 5 de Bordeaux Métropole.
- Contribuer à la gestion de l'éclairage public en transversalité avec le SDEEG
- Assurer la coordination et la transversalité avec les concessionnaires réseaux (électricité, téléphone, gaz, eau, eaux pluviales, poteaux et bornes incendie ...)
- Effectuer le suivi et contrôle du mobilier urbain dont systèmes incendie, feu tricolores, panneaux de rue etc. en lien avec les services gestionnaires de Bordeaux Métropole
- Piloter, coordonner et contrôler les activités de nettoyage des espaces publics, tant en régie que par prestation extérieure

- Encadrer la régie Propreté Urbaine, mobiliser durablement son équipe
- Remplir un rôle de conseil et d'assistance auprès des élus
- Assurer la mise en œuvre et le respect des normes et réglementations en matière environnementale et des obligations liées au respect de l'espace public
- Animer les réunions de travail et de coordination avec les différents intervenants des projets
- Effectuer une activité de proximité avec les administrés : visite terrain et prise de contact avec les riverains...
- Elaborer et suivre les marchés et contrats de nettoyage, d'enlèvement des dépôts sauvages etc.
- Assurer le suivi technique et opérationnel du contrat de dotation bacs à déchets des bâtiments communaux avec Bordeaux Métropole
- Elaborer la programmation des renouvellements des véhicules et des matériels non roulant en lien avec Bordeaux Métropole, le Responsable des services techniques et les autres services de la Commune
- Assurer l'interface avec la Direction du Parc Matériels de Bordeaux Métropole
- Elaborer et suivre les budgets du secteur Domaine Public
- Réaliser et suivre les bons de commande du secteur du Domaine Public
- Assurer la gestion RH et administrative de son équipe
- Assurer une veille juridique et technique.

Missions secondaires :

- Assurer les missions du Responsable des services techniques lors de son absence
- Remplir un rôle opérationnel avec ses équipes
- Participer aux réunions publiques.

Exigences requises :

Savoirs :

- Connaître les techniques liées aux activités de propreté urbaine, travaux de voirie et mécanique automobile et petits matériels
- Connaître les procédures de marchés publics
- Connaître les règles budgétaires et comptables
- Maîtriser les réglementations et normes environnementales
- Connaître les normes sanitaires, d'hygiène et de sécurité et assurer leur mise en application dans le cadre des interventions
- Maîtriser les fondamentaux de la lecture de plan et de représentations techniques
- Savoir identifier le périmètre d'intervention en fonction de ses qualifications et du domaine d'activité
- Connaître les techniques réglementaires de signalisation de chantier et savoir les mettre en œuvre
- Être titulaire si besoin des habilitations et autorisations de conduite serait appréciable

Savoir-faire :

- Avoir une capacité à travailler en mode projet
- Maîtriser les outils informatiques
- Avoir l'esprit de synthèse

- Avoir des facilités en négociation
- Savoir gérer une enveloppe budgétaire
- Savoir organiser, planifier et coordonner
- Avoir une aptitude au suivi de travaux
- Savoir prioriser les tâches
- Savoir manager une équipe et des partenaires
- Être force de propositions
- Avoir des capacités relationnelles et rédactionnelles

Savoir être :

- Ponctualité
- Disponibilité
- Discretion professionnelle exigée et devoir de réserve
- Réactivité
- Autonomie et prise d'initiatives
- Sens du service public
- Respect des élus, de la hiérarchie et des agents, qualité d'écoute, de correction et d'amabilité.

Cadre statutaire :

- Catégorie : C
- Filière : Technique
- Cadre d'emploi des Agents de maîtrise territoriaux : Agent de maîtrise / Agent de maîtrise principal

Moyens mis à disposition :

- Moyens informatiques
- Téléphones fixe et portable
- Véhicule partagé

Conditions et contraintes d'exercice :

- Travail de bureau
- Réunions de chantiers et rendez-vous réguliers avec les prestataires
- Déplacements fréquents sur le territoire municipal
- Port des EPI (éléments de protections individuels, vêtements de sécurité) obligatoire sur chantier
- Horaires : 37 heures par semaine (ouvrant droit à RTT)
Du lundi au jeudi : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
Le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
Possibilité d'horaires décalés en fonction des nécessités du service.
Horaires d'été : Le lundi de 6h30 à 14h30
Du mardi au vendredi de 6h45 à 14h00

Métier dont les activités sont potentiellement exposées à des facteurs de risques professionnels relevant de la / des catégories suivants :

- Rythme de travail

Relations fonctionnelles :

- Relations directes avec les élus, la Directrice générale des services, le Responsable des services techniques
- Relations fréquentes avec les entreprises, les administrés et autres prestataires de services
- Relations avec les autres services municipaux, les concessionnaires réseaux et les services de Bordeaux Métropole

Permis B exigé

Temps de travail : 35/35^{ème}